

Le Conseil de l'Europe gronde Theo Francken

■ La commissaire aux droits de l'homme demande au secrétaire d'Etat N-VA de renoncer à la détention d'enfants migrants.

Véronique Leblanc
Correspondante à Strasbourg

On n'enferme pas les mineurs, fussent-ils migrants. Les commissaires aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe se succèdent mais leur message à Theo Francken (N-VA) ne change pas d'un iota en ce qui concerne l'installation du centre fermé pour familles avec enfants aux abords de l'aéroport de Bruxelles.

Le précédent commissaire, Nils Muiznieks, l'avait déjà notifié au secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration dans une lettre du 12 décembre 2016 et Dunja Mijatovic, en poste depuis avril, le lui a répété ce 5 juin dans un courrier resté à ce jour sans réponse.

Enfants enfermés très prochainement

"J'ai été informée que la construction de ces nouvelles unités de détention était achevée et que les familles avec enfants pourraient y être détenues dans un très proche avenir", écrit-elle en rappelant que son prédécesseur avait en son temps demandé à ce que le projet lui-même soit reconsidéré et in fine annulé.

Placée devant le fait accompli, Dunja Mijatovic tente de *"poursuivre le dialogue"* et se réfère à la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant. Si ce texte admet *"la possibilité de détenu des enfants comme mesure de dernier recours dans la justice pénale pour mineurs"*, elle l'exclut des procédures d'immigration *"car elle serait contraire au principe de l'intérêt supérieur de l'enfant et*

du droit au développement". Et ce, même si *"les conditions de la détention sont appropriées et la durée de détention courte"*, insiste la commissaire aux droits de l'homme.

Développer d'autres solutions

Dans sa réponse à Nils Muiznieks en 2016, Theo Francken avait avancé que des solutions autres que la rétention n'avaient pas donné les résultats escomptés. Un argument réfuté par la nouvelle commissaire aux droits de l'homme qui demande à ce que ces alternatives soient creusées au lieu d'être purement et simplement abandonnées. *"Il faut redoubler d'efforts"* et intégrer les *"connaissances développées en la matière ces dernières années"* car elles *"constituent un outil efficace de gouvernance des migrations"*. Et de citer un rapport récemment adopté par le comité directeur des droits de l'homme du Conseil de l'Europe intitulé *"Analyse des aspects juridiques et pratiques des alternatives efficaces à la détention dans le contexte des migrations"*.

Rappelant que la Belgique a, au cours de la dernière décennie, investi dans ce type de *"pratiques conformes aux droits de l'homme"* au point de *"devenir une référence"*, Dunja Mijatovic espère une marche arrière en ce qui concerne le futur centre fermé pour familles avec enfants. Et elle attend impatiemment la réponse de Theo Francken.